

ET SI ON PARLAIT DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI ?

Matinée d'information
sur le maintien dans l'emploi.

Pour être une réussite, réintégrer une personne en situation de handicap suite à un arrêt de travail requiert une réelle mobilisation de l'équipe, de la structure d'accueil et de l'agent lui-même. Comment anticiper l'accueil d'un agent ? Quelles représentations faussent notre jugement ? Comment associer les différentes parties prenantes, agents y compris ?

- 8h30 **Accueil des participants**
Répartition des participants par atelier de 10 personnes.
- 9h00 **Discours d'ouverture par les élus**
- 9h15 **Qu'est-ce que le maintien dans l'emploi ?**
A partir d'idées « préconçues » et de retours d'expériences, identification des difficultés rencontrées et des bonnes pratiques lors du processus de maintien dans l'emploi.
- 9h30 **Le maintien dans l'emploi : à vous de jouer !**
Etudes de cas pratique pour mieux appréhender l'aménagement des postes de travail.
- 11h00 **Retours d'expériences sur le maintien dans l'emploi**
Témoignage d'un agent et synthèse des études de cas pratique.
- 11h30 **Et la prévention dans tout ça ?**
Quiz ludique sur la prévention des risques professionnels.
- 12h15 **Clôture de la matinée**

Jeudi 21 novembre 2019



PROGRAMME du

FORUM sur la
4^{ème} édition

**PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
ET LE HANDICAP
DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

les
**19-20-21
novembre
2019**

en partenariat avec



UN JEU POUR MIEUX COMPRENDRE LES RPS

Matinée d'information sur les Risques PsychoSociaux

Vous êtes acteur de la prévention des risques (Responsable des Ressources Humaines, membre de CHSCT, conseiller de prévention, autorité territoriale...) et vous souhaitez intégrer les risques psychosociaux (RPS) dans votre document unique ? Vous recherchez encore la bonne méthode et l'outil pour y parvenir. Venez découvrir ce jeu «Les RPS dans le document unique» lors de cette matinée animée par l'Aract Nouvelle-Aquitaine.

- 8h30 **Accueil des participants**
Répartition des participants par atelier de 10 personnes.
- 9h00 **Discours d'ouverture par les élus**
- 9h15 **La démarche de prévention des risques psychosociaux**
Apport théorique interactif avec le jeu de carte de l'ANACT.
- 10h15 **Comprendre et agir sur les risques psychosociaux**
Etudes de cas pratiques qui permettront d'acquérir la démarche d'analyse de situation-problème et d'élaborer des actions pour prévenir les RPS.
- 11h45 **Des outils opérationnels, pour intégrer les RPS dans le DUERP**
Présentation de la trame du document unique et des critères d'évaluation des risques.
- 12h00 **Clôture de la matinée**

HANDICAP ET EMPLOI, C'EST POSSIBLE !

Matinée d'information sur l'inclusion des personnes en situation de handicap

Changer les préjugés par le discours est difficile, les changer par la rencontre est plus facile. L'un des points clés de cette matinée est donc d'organiser des tables rondes entre les participants, les témoins et les experts représentant les grandes familles de handicap (moteur, visuel, auditif, cognitif, psychique, la déficience intellectuelle, les maladies invalidantes).

- 8h30 **Accueil des participants**
Répartition des participants par atelier de 10 personnes.
- 9h00 **L'accompagnement des travailleurs handicapés dans la Vienne**

Signature
de la 3^{ème} convention
entre le Département de la Vienne et le FIPHP
de la 4^{ème} convention
entre le Centre de Gestion de la Vienne et le FIPHP.

- 9h45 **Qu'est-ce que le handicap ?**
Quiz ludique qui permettra de tester ses connaissances sur le handicap, afin de lever les préjugés sur le sujet.
- 10h30 **Quelle insertion pour les personnes en situation de handicap ?**
Synthèse par les experts présents (CAP Emploi, SARAH, IME de Moulin, CDG 86) avec un focus sur l'apprentissage comme levier d'insertion en faveur du handicap dans les collectivités territoriales.
- 11h15 **Quels dispositifs contribuent à l'accompagnement des handicapés ?**
Synthèse par les experts présents (Espoir 86, DIAPSOM, SIADV, GIHP) avec une présentation des dispositifs d'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- 12h00 **Clôture de la matinée**